DIGOIN



GUIDE PRATIQUE de DIGOIN

> à destination des agents

2026

www.digoin.fr

ÉDITO



David BÊME
Maire de Digoin

"Bienvenue à Digoin !"

Au cœur du Charolais, aux portes de la Bourgogne du Sud, à la frontière entre Allier et Saône-et-Loire, Digoin vit et revit grâce à son âme généreuse, son riche passé et sa situation géographique privilégiée.

Digoin, c'est d'abord un carrefour fluvial. L'eau est omniprésente, à tel point qu'on ne peut gagner le cœur même de la cité sans traverser un pont. Une spécificité qui vaut à notre ville le surnom «d'île Charolaise». Bordée par la Loire, Digoin s'impose comme un point de passage incontournable dès l'époque gallo-romaine. Haut-lieu du transit de marchandises, la cité est au Moyen-âge une petite bourgade habitée par des paysans et des mariniers. Les canaux construits au XIXème siècle permettent son développement, une nouvelle activité apparaît : la céramique. C'est l'époque des cités ouvrières et d'une vie quotidienne rythmée au son des sirènes des usines. Aujourd'hui, la Loire et les canaux se découvrent au fil d'une promenade sur les quais ou d'une sortie vélo en famille sur les voies vertes.

Digoin, c'est aussi une population généreuse et solidaire, des valeurs fortes issues de la tradition ouvrière. Une culture du partage, une célébration de la mixité qui nourrissent aujourd'hui encore l'important tissu associatif, les nombreux clubs sportifs et les incontournables évènements, organisés par des bénévoles, qui rythment notre vie locale tout au long de l'année. Cette culture de l'accueil et de la convivialité est un atout indéniable pour amorcer avec humanité les défis de demain.

Digoin enfin, c'est une promesse d'avenir. Après une période de mutation de son industrie, notre cité ligérienne a de beaux jours devant elle. L'arrivée de l'autoroute A79 aux portes de la commune, le développement économique toujours plus prometteur dessine une petite ville à taille humaine où il y fait bon vivre, travailler... et se divertir ! N'oublions pas notre saison estivale et touristique : avec ses 50 évènements, marchés nocturnes et autres bars éphémères en bord de Loire. Une véritable vitrine du dynamisme retrouvé de notre cité.

Deuxième employeur du territoire communal, la Ville de Digoin emploie plus de 150 personnes, agents titulaires de la fonction publique ou contractuels. Ils exercent leur métier au sein d'une dizaine de services différents (Technique, enfance, jeunesse, social...) montrant ainsi la diversité des missions exercées par la commune...
Plus que jamais, bienvenue à Digoin !

- Population totale : 7622 habitants (2025)
- Surface du territoire communal : 34.72 km2
- Région : Bourgogne Franche Comté
- Département : Saône-et-Loire
- Commune : Digoin
- Ville fleurie : 3 fleurs

Place de l'Hôtel de Ville – BP 42
71160 Digoin
Tél. : 03.85.53.73.00
E-mail : mairie@ville-digoin.fr
Site internet : www.digoin.fr

DIGOIN

SOMMAIRE

I – PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Historique et situation

II – VIE MUNICIPALE

A) Le conseil et les commissions municipales
B) Conseil municipal 2026 - 2032

III – DIGOIN, VILLE ATTRACTIVE

Digoin, un service public et une collectivité territoriale de la République
A) Les services administratifs
B) Pôles Techniques
C) Enfance et Jeunesse
D) Solidarité
E) Culture
F) Sécurtié

IV – UTILISATION DE LA CHARTE ET DU LOGO

V – REPERTOIRE TELEPHONIQUE

VI - PLAN DE LA VILLE

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

HISTORIQUE ET SITUATION

Tous les chemins mènent à Digoin, et les chemins paraissent avoir toujours mené à Digoin...

Que vous partiez sur les traces des vestiges préhistoriques, que vous suiviez les voies romaines, les armées de Pépin le Bref en 765 ou empruntiez le fleuve royal avec Louis XIII, que vous longiez les canaux ou la voie de chemin de fer, ou que vous parcouriez aujourd'hui la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) ou la nouvelle A79, vous arriverez à Digoin.

Digoin, ville incontournable du Charolais, située à la frontière du Bourbonnais et de la Bourgogne du Sud, est une ville étape qui mérite qu'on lui prête attention. À bien y réfléchir, Digoin semble née de la rencontre des éléments. Elle est bien évidemment fille de l'eau. Eau sauvage ou naviguée, eau de Loire, des rivières ou des canaux, l'eau a fait l'histoire de cette ville. Certains aiment à penser que Digoin devrait son étymologie aux « eaux sacrées » (mais plus vraisemblablement au commerce qu'elle portait).

L'eau a modelé ses paysages, nourri de la richesse des milieux et permis une très grande diversité d'espèces naturelles. Elle a fixé les premiers hommes sur le rivage des cours d'eaux poissonneux : les silex de la Préhistoire à Volgu, tout comme les vestiges gallo-romains, en attestent. Avec la marine de Loire, elle a assuré le développement du hameau des origines, devenu petite bourgade et port de Bourgogne.

Si les caprices du fleuve ont fini par lasser, l'eau s'est alors laissée canaliser et dominer par les Canalous. Digoin y a gagné un magnifique pont-canal, véritable gloire locale, et l'économie locale une renaissance.

L'histoire et le développement économique de la ville ont toujours été étroitement liés à la Loire et aux canaux. Si l'eau n'est plus le symbole de prospérité, elle offre cependant un patrimoine naturel et historique important.

Au Moyen-âge, Digoin est une petite bourgade habitée par des paysans et des mariniers, professions symboliques de l'économie de l'époque. Aux XVème et XVIème siècles, la ville n'échappe pas à l'histoire et subit le revers des guerres de religion perdant ainsi une grande partie de ses habitants. Les siècles suivants, Digoin vit au rythme du fleuve et devient la cité de la Loire et de la marine.

La plupart des maisons sont construites le long des quais et la population s'accroît.

Les canaux construits au XIXème siècle, constituent un atout essentiel dans le développement de la ville. Une nouvelle activité, la céramique, apparaît. Les cités ouvrières sortent de terre. L'activité économique est alors à son apogée, favorisant ainsi l'installation d'entreprises.

L'eau baigne la ville, l'entoure, l'encercle. Elle qui donne la vie, irrigue les milieux et les cultures, abreuve faune et flore, a su fixer les hommes au bord de son lit. Vive ou canalisée, elle s'est laissée domestiquer et naviguer pour permettre les échanges. Mais elle a toujours gardé sa liberté et ses humeurs changeantes.

Par ailleurs, la commune est traversée par la Loire et a bénéficié de la construction du canal du Centre, du canal latéral à la Loire, le canal de Roanne et d'un pont canal qui a permis avec de tels moyens de transports fluviaux un développement économique important pendant une partie du XXème siècle, notamment dans l'industrie de la céramique avec l'installation de l'Industrie Céramique Sarreguemines, La Poterie, ALLIA...

II. VIE MUNICIPALE

A/ LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

À Digoin, le conseil municipal est composé de 29 élus : le maire + 8 adjoints + 20 conseillers municipaux.

Le maire et les adjoints sont élus lors de la première séance qui suit l'élection municipale. Ils sont élus par leurs pairs.

Le conseil municipal se réunit en moyenne une fois tous les deux mois à l'hôtel de ville – Salle des mariages. Il prend des décisions concernant les grandes orientations de la politique de la ville dans tous les domaines de la vie collective. Les réunions du conseil municipal sont publiques. En moyenne, le conseil municipal examine 150 projets de délibérations par an.

Les commissions municipales sont des groupes de travail présidés par la Maire et composés du ou des adjoints du secteur concerné et de conseillers municipaux. Elles se réunissent pour étudier les dossiers avant leur présentation au conseil municipal.



***Conseil municipal** 2026 -2032*



David BÊME
Maire de Digoin.



Magali DUCROISET
1ère adjointe au Maire en charge de la modernisation de l'administration municipale, des ressources humaines et des enjeux de santé.



Guillaume CHAUVEAU
Adjoint au Maire en charge des Finances, des Travaux, de la transition environnementale, de l'eau et de l'assainissement.



Nathalie BOTTAN
Adjointe au Maire en charge de la réussite éducative, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



Julien GAGLIARDI
Adjoint au Maire en charge de l'attractivité résidentielle, du cadre de vie, des aménagements publics, de l'urbanisme et de l'accessibilité.



Nathalie COQUELIN
Adjointe au Maire en charge des solidarités et action sociale, et du Centre Communal d'Action Sociale.



Thierry DESJOURS
Adjoint au Maire en charge de la culture pour tous, des événements festifs et des beaux-arts.



Elisabeth DE ASCENSAO
Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative, du devoir de mémoire et de la sécurité.



Cédric FRADET
Adjoint au Maire en charge des Sports, du soutien aux clubs et du développement de la pratique sportive.



Jessica MARRHIC
Conseillère déléguée en charge de l'attractivité, du développement commercial et touristique et de la communication.

Les conseillers communautaires sont les délégués qui siègent au sein du conseil de la Communauté de communes Le Grand Charolais, où ils représentent la ville de Digoin et participent aux décisions intercommunales.

Fabien GENET ; Magali DUCROISET ; David BÊME ; Nathalie COQUELIN ; Julien GAGLIARDI ; Nathalie BOTTAN ; Thierry DESJOURS ; Jessica MARRHIC ; Guillaume CHAUVEAU ; Elisabeth DE ASCENSAO ; Cédric FRADET.



Fabien GENET
Sénateur de Saône-et-Loire
Délégué officier de police judiciaire et de l'état civil.
Président du groupe Génération Digoin 2026



Christiane LE GUEN



Brigitte BIANCHI



Jean-Luc NELLY



Isabelle CHEMINAT



Pierre LACROIX



Véronique DA SILVA



Philippe PARIAT



Jacky PLANÇON



Vincent GONCALVES



Frédéric RECHARTE



Alexandra PULCINA



Stéphanie NARBOT



Stéphane BENNEBRI



Manon DESSERPRIT



Adeline THISSELIN



Jean-Baptiste COLLIN



Yann BATHIARD



Clémence GAUDIN MACHILLOT

III. LES SERVICES MUNICIPAUX

Digoin, un service public et une collectivité territoriale de la République

L'administration municipale de Digoin est composée de plus de 150 agents. Chacun de ces agents, formés au service public, contribue à rendre tangible, par son travail, la devise de la République : Liberté-Egalité-Fraternité.
Dans les services municipaux à la population, dans les équipements, par le respect des procédures, les fonctionnaires municipaux font vivre ces principes.
En tant qu'agents publics, ils ont des droits et des devoirs qui visent à garantir l'égalité d'accès au service public, la laïcité, la probité, la neutralité et la bonne image du service public. Cela est d'autant plus important pour la Ville que c'est vers la commune que se tournent les habitants, quelle que soit la question qu'ils souhaitent poser aux pouvoirs publics.

Aujourd'hui, 150 agents permanents contribuent au service public municipal ce qui fait de la Ville, avec son CCAS, le second employeur de la ville après Lyreco.
Le maire est le chef de l'administration communale, il délègue la fonction d'organisation des services au directeur général des services et aux directeurs.
Certains services, comme le pôle eau-assainissement et le centre d'animation sont mutualisés avec la Communauté de communes « Le Grand Charolais ».

> Quelles sont les fonctions d'un agent municipal ?

Employés par les mairies, les agents municipaux titulaires ou contractuels sont affectés à diverses tâches liées à la gestion quotidienne de la commune. Ils peuvent travailler au sein de l'administration communale, soit en externe et en lien direct avec le public (démarches administratives), soit en interne (comptabilité et divers actes administratifs).

D'autres agents sont affectés au service scolaire (comme les ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ou aux services techniques (voirie, espaces verts, gestion des espaces communaux). Les agents du service entretien sont chargés du nettoyage des bâtiments de la commune. Enfin, la police municipale est également composée d'agents municipaux.



A/ LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale :
> Direction Générale des Services (DGS) : Sous l'autorité directe de l'autorité territoriale (Maire), décline les orientations politiques des élus et les met en œuvre. Planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des moyens dont dispose la collectivité.

> Direction Générale Adjointe : Sous la responsabilité de la DGS, en lien avec les élus, coordonne et anime l'ensemble des services ressources.

--*-*

Ressources et administrations

> Secrétariat général : Sous la directive des élus et de la Direction Générale, la/le secrétaire général de mairie gère, assiste et organise les dossiers de la collectivité.

> Ressources Humaines : Assure le traitement et la gestion des dossiers en matière de ressources humaines dans le respect des procédures et des dispositions règlementaires : gestion du recrutement, de la paye, des formations, de l'évolution de carrière, des congés, des arrêts maladies...

> Affaires Financières : Collabore à la préparation et l'exécution du budget, gestion de la dette et des garanties d'emprunts, suivi de la fiscalité et des ressources, traitement comptable des dépenses et des recettes courantes (mandat, titre...)

> Accueil : Anime l'espace de réception et d'information. Il est en charge d'accueillir le public, l'écouter, de prendre le dépôt de sa demande, l'informer et l'orienter.

> Population/Etat civil : Assurant l'accueil du public et le standard téléphonique, ce service s'occupe de l'état civil (nouveaux habitants, mariages, décès..), des cartes d'identité et des passeports, du recensement militaire, du recensement de la population, des attestations d'accueil ou encore des cimetières.

> Marché / Commande Publique : Gère la politique d'achat de la collectivité, gère administrativement les marchés publics en liaison avec les services concernés. Sécurise les procédures, analyse les offres, rédige les cahiers des charges.

> Vie associative : La Vie Associative à Digoin est particulièrement développée. Près de 150 associations culturelles, sociales, sportives, économiques. Ces associations, pour la plupart très actives, forment un tissu très riche qui valorise l'activité et le dynamisme de la ville. Ce service municipal est un support aux associations locales, et un coordinateur des événements de la ville comme les marchés nocturnes et hebdomadaires.

> Communication : Propose et met en œuvre une stratégie globale de communication. Veille à la cohérence des messages notamment entre l'interne et l'externe et à l'égard de différents publics. Conçoit et met en œuvre des actions de communication dont des évènements.

B/ LES PÔLES TECHNIQUES

Au cœur des différentes activités des communes pour accompagner les citoyens, les services techniques occupent une place particulière.

> Pôle environnement : Le service environnement permet de centraliser toutes les doléances et remontées d'information utiles au bon fonctionnement du service public communal. Les missions du service Espaces Verts de la ville de Digoin sont l'entretien et l'aménagement des espaces verts tout au long de l'année, la taille des arbustes, la taille et l'élagage des arbres, la production florale, les plantations...

> Pôle voirie (Maçonnerie, manifestation, propreté, voirie) : Élabore un programme d'entretien et défini le chemin directeur de la voirie et des travaux d'urbanisation de la ville (investissement pluriannuelle). Assure la gestion du matériel communal, le transport, le montage et le démontage du matériel nécessaire aux réunions...

> Pôle bâtiment : Réalise l'étude de faisabilité dans l'aménagement conformément aux normes de sécurité. Le service assure l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux (mairie, école, gymnase, bibliothèque, etc.). Ils interviennent dans différents domaines (chauffage ; électricité ; plomberie ; peinture ; menuiserie ; conception d'expo temporaire, etc.)

> Pôle Eau et assainissement (mutualisation avec la "CC Le Grand Charolais") : la Ville de Digoin a choisi de se donner les moyens de fournir une eau de qualité, en quantité suffisante et dans les meilleures conditions possibles à l'ensemble des habitants, grâce à une régie municipale de l'eau et de l'assainissement.
Le service de la commune assure, en régie, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. La compétence eau potable vise un approvisionnement sécurisé de la population et une fourniture de qualité.Le service s'occupe notamment du captage, de la production et de la distribution de l'eau destinée à la consommation ; de l'entretien, de la gestion technique et financière des réseaux, de l'étude et de la réalisation de réseaux, ainsi que de la construction de nouvelles unités de traitement.
Pour la compétence assainissement, il s'agit de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales qui visent la protection de l'environnement.
Par-là, on entend l'entretien, la gestion technique et financière des réseaux existants, des stations de traitements et des postes de relevages ; l'étude et la réalisation des extensions de réseaux ; la valorisation des boues de stations d'épuration...



C/ PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Le pôle enfance-jeunesse a pour mission d'encadrer l'ensemble des équipes chargées de l'action éducative dans notre ville, d'impulser des projets qui ont pour objectif de favoriser l'accueil et la réussite de tous les enfants, enfin de coordonner l'ensemble des activités et animations à vocation éducative, en lien avec ses partenaires.
La ville dispose d'une crèche multi-accueil municipale entièrement rénovée, d'un relais petite enfance, d'un réseau important d'assistantes maternelles, d'une maison de la parentalité et de structures pouvant accueillir des jeunes jusqu'à 15 ans (CAM, Espace Jeunesse).
Côté scolarité, la ville de Digoin entretient les bâtiments et a la responsabilité et la charge de tout ce que l'on appelle le « temps périscolaire » : la restauration, les accueils du matin et du soir, les classes de découvertes... La ville met également à disposition des écoles des éducateurs sportifs ainsi que des intervenants dans différentes disciplines (musique...).

> Service vie scolaire
La Ville de Digoin contribue au bien-être et à l'instruction des enfants dans les cinq groupes scolaires publics dont elle est pourvue.
La municipalité, via le pôle Développement Social, gère les inscriptions des enfants à l'école, les activités périscolaires de la semaine, la restauration scolaire et la gestion des bâtiments. Nos élus et services sont les interlocuteurs privilégiés des familles tout au long de la scolarité des enfants.
Chaque année, la Ville profite des vacances scolaires pour réaliser des travaux importants (aménagement de locaux, isolation, rénovation de chaufferie, remplacement portes et fenêtres, rénovation des sanitaires, travaux accessibilité...) ou d'entretien courant, et pour renouveler une partie du mobilier scolaire et de restauration, afin d'offrir un meilleur confort aux enfants.
Mairie de Digoin - Téléphone : 03 85 53 73 35

> Crèche / Multi-accueil :
Mode de garde collectif agréé par la protection maternelle et infantile pour un accueil d'une vingtaine d'enfants de 2 mois à 6 ans.
Objectifs :
Favoriser un accueil familial et sécurisant ; assurer le bien-être physique et mental de votre enfant et favoriser son épanouissement, en lui proposant des activités d'éveil variées : musique, peinture, jeux d'eau, chants, mimes, baby gym ; faciliter l'adaptation de votre enfant en respectant ses rythmes
50 Rue des Acacias - Téléphone : 03 85 53 58 98 - multiaccueil@ville-digoin.fr

> Centre d'animation municipal :
Accueil de loisirs multisite, le Centre d'Animation Municipal reçoit les enfants des écoles maternelles et élémentaires en périscolaire (l'accueil de loisirs étant intercommunal depuis le 1er janvier 2025)
Le programme d'animation est soumis à un projet pédagogique régulièrement révisé. Il a pour objectif de :
- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant
- Savoir écouter et être à l'écoute des autres
- Privilégier toute activité extérieure
- Développer le partenariat, les activités manuelles, physiques, découvertes, jeux, sorties...

CAM Briérette - 12, rue Berthelot - 03.85.53.19.75



> Relais Petite Enfance :
Les services de modes de gardes des enfants, dont le RPE (relais petite enfance), les actions de soutien à la parentalité dont le lieu d'accueil parent-enfant (LAEP) sont essentiels sur notre territoire. Souhaitant rester attentive aux besoins de sa population, la municipalité de Digoin, avec le soutien de la Caisse d'allocation familiale (CAF71), a décidé depuis 2023 de poursuivre le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAEP) en internalisant ces compétences au sein de ses services. Le Relais Petite Enfance devient l'unique point d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil et un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant.
Le RPE s'adresse à la fois aux parents, aux assistants maternels et aux professionnels de l'accueil individuel.
50 Rue des Acacias ; relaispetiteenfance@ville-digoin.fr - 03.85.53.47.83



> MaPEF :
La Maison de la Petite Enfance et de la Famille (MaPEF) de Digoin est une structure municipale qui propose sous le même toit information et accueil. L'accueil, qui peut être régulier, est destiné aux plus petits, âgés de quatre mois à trois ans environ.
C'est aussi un lieu d'information et d'échanges pour les assistantes maternelles et les parents.
Dans un cadre lumineux et spacieux, le personnel (auxiliaires puéricultrices et agents titulaires d'un CAP petite enfance) et l'équipe d'encadrement (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, infirmières et psychologues) veillent à la sécurité et à l'épanouissement de tous les enfants qu'ils accueillent.
Toute l'année, la maison de la petite enfance et de la famille organise également des animations gratuites proposées par des parents, des assistantes maternelles bénévoles, la mutuelle enfance petite enfance, la CAF, la MSA et le service développement de la ville de Digoin.
50 Rue des Acacias / mapef@ville-digoin.fr

> Espace Jeunesse :
Structure d'éducation déclarée en accueil de loisirs et en accueil jeunes auprès du ministère de la Cohésion sociale, elle est destinée aux jeunes à partir de 11 ans. L'espace jeunesse propose un point cyber jeunes (salle multimédia) avec internet et console de jeux, un espace de convivialité regroupant jeux de sociétés, billard, baby-foot, magazines, un point information jeunesse (accompagnement, recherches de formation, de stages, de jobs d'été, aide à la rédaction de CV...) ainsi que des animations gratuites sur place.
44 Rue Titus Bartoli - 03 85 53 73 70

> Restauration municipale :
Dans le cadre de son projet d'éducation culinaire et d'une alimentation saine, la politique de la ville s'appuie sur une action sociale, conviviale et à l'écoute. Tout au long de l'année, les équipes en charge de la restauration scolaire ont à cœur de satisfaire, au sein des structures et des services, l'ensemble des enfants, de la crèche à la primaire.
Les besoins spécifiques pour les enfants en situation d'allergies alimentaires et le projet d'éducation à l'équilibre alimentaire mis en place grâce au PNNS (Programme National Nutrition et Santé), ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire font parties des priorités de la cuisine centrale de Digoin et des cuisines satellites situées dans les écoles et le multi-accueil.
Toutes les observations des habitants et de la population sont prises en considération afin de faire évoluer la qualité des services proposés par la mairie de Digoin.
Adresse : Cité scolaire / Route de Roanne

D/ SOLIDARITÉ

Des dispositifs pour le respect de tous : seniors, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité et des droits des Citoyens. La Ville de Digoin dont l'acteur essentiel de la politique sociale est le CCAS intervient en faveur des personnes âgées et des personnes les plus démunies.

> CCAS (Centre communal d'action sociale) :
Structure municipale, le CCAS assure des missions d'aide et de soutien sur le territoire communal, en animant une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales) et privées (associations).
Il aide et accompagne différents types de publics : les personnes retraitées et âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes sans domicile fixe. L'accompagnement des familles est assuré plus particulièrement par les travailleurs sociaux de la Maison des Solidarités également située rue Maynaud.
Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
L'accueil du public au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a lieu 10 rue Maynaud – 1er étage.
Contact : 06.27.38.00.09 ; cmugnier@ville-digoin.fr / Adresse postale : 14 place de l'Hôtel de Ville

> Résidence municipale « La Fougeraie » :
Actuellement, des appartements de type t1 bis sont disponibles à la résidence pour personnes âgées "La Fougeraie". Chaque appartement, d'une superficie de 33m² comprend un coin cuisine, une salle de bain avec WC, et un coin "séjour" et "chambre". Chaque logement, non meublé est assorti d'équipements ou de services collectifs, avec possibilité de garage. L'hébergement est à la charge des personnes âgées qui peuvent bénéficier de l'aide sociale et d'une aide au logement (APL). Chaque personne est autonome mais conserve le libre choix de son médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacien et de tout autre intervenant paramédical...
La restauration (assurée par la cuisine centrale de la résidence Marcellin Vollat) est assurée tous les jours pour le repas de midi au restaurant mais celle-ci reste facultative (le résident peut également manger directement au sein de son logement). Une permanence assurée 7j/7 et 24h/24 vient rassurer les résidents et de nombreuses animations viennent accompagner, toute l'année, la vie de la structure.
2 Rue des Acacias - 03 85 53 00 42



E. CULTURE

> Saison culturelle :

La saison culturelle, c'est chaque année une trentaine de rendez-vous pour satisfaire les curieux comme les connaisseurs avec un large choix allant du théâtre à la danse en passant par la musique, les rencontres d'auteur ou encore les expositions. Les jeunes spectateurs peuvent aussi profiter de nombreux rendez-vous à partager en famille. D'ailleurs, la ville de Digoin s'est dotée d'un dumiste en 2021 (intervenant musical) qui enchaîne les interventions auprès des enfants des crèches, des écoles primaires de la commune.

Contact : Jérémy Pinheiro - Directeur du Pôle culture - 03.85.53.78.26



> Bibliothèque Municipale :

À la bibliothèque municipale, plus de 39 000 ouvrages sont mis à votre disposition : livres, revues, livres audio... Retrouvez également l'accès à internet, l'accueil des tout-petits, de 6 mois à 3 ans, un vendredi par mois, mais également des expositions.

L'accès est libre et gratuit dans le respect des règles nécessaires à son bon fonctionnement. Tous les documents disponibles peuvent être consultés sur place sans autre formalité. L'équipe est à votre écoute pour vous guider dans vos recherches. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

- 11 Rue Georges Lafleur - 03 85 53 29 89 - https://bm-digoin.fr - bibliotheque@ville-digoin.fr

> L'ObservaLoire :

Structure municipale proposant quatre expositions permanentes ainsi qu'une salle d'animation, l'ObservaLoire fait partie de ces lieux digoinais iconiques. Pour mieux comprendre faune et flore abritées par la Loire, conférences, expositions et sorties sur le terrain y sont organisées à but pédagogiques. Grands, petits, jeunes et moins jeunes sont invités à s'intéresser à ce lieu à la gloire du poumon de notre ville : la Loire.

Rue des perruts - 03.85.53.75.71 - www.observaloire.fr

> Espace culturel DOCK 713 :

Situé en bord de Loire place de la Grève, cet ancien dépôt de céramique s'offre une seconde jeunesse depuis 2018. De nombreux Digoinais et visiteurs se sont appropriés ce lieu de vie afin de partager un moment entre amis ou en famille. Au rez-de-chaussée, le DOCK Café, bar éphémère, accueille locaux et touristes à la belle saison pour profiter d'un verre avec vue sur le Pont-canal et la Loire. À l'étage, le DOCK 713 abrite un espace de création où se produisent certains spectacles de la saison culturelle ainsi qu'une exposition estivale gratuite de grande envergure.



F. SÉCURITÉ

> Police Municipale :



La Police municipale est une police de proximité et de médiation associée au dispositif global de sécurité et de maintien de l'ordre.
Sous l'autorité du Maire, l'agent de la Police municipale assure la surveillance du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la Commune de Digoin.
Ils ont pour mission de seconder dans l'exercice de leurs fonctions les officiers de police judiciaire, de rendre compte à leur hiérarchie de tous délits ou contraventions dont ils ont connaissance ; constater en se conformant aux ordres de leur chef les infractions de la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs d'infractions par la loi organique ou spéciale qui leur sont propres ; constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route dont la liste est fixée par décret en conseil.
Place de l'Hôtel de Ville • policemunicipale@ville-digoin.fr - 03.85.53.73.29

> Vidéo protection :
Suite à des recrudescences ponctuelles de vols et de dégradations constatées ces dernières années sur le territoire, l'installation d'un système de vidéoprotection devenait, à l'instar d'autres communes du département, incontournable. Plusieurs dizaines de caméras de vidéoprotection sont désormais actives sur l'ensemble du territoire (entrées de ville, bâtiments publics...).

> Risques majeurs :
On appelle risque majeur, un événement dangereux ayant des implications sur une zone présentant des enjeux humains, économiques ou environnementaux. Les différents types de risques majeurs auxquels l'homme peut être exposé sont regroupés en 4 grandes familles (risques naturels, technologiques, transports et sanitaires)

Plus d'infos sur digoin.fr/securite

IV. UTILISATION DE LA CHARTE

L'utilisation de la charte graphique et du logo de la ville de Digoin

La Ville change et notre image doit être le reflet de ce changement.

L'identité graphique de la ville, porteuse de sens, est le premier ambassadeur, l'emblème significatif d'une commune impliquée et active dans son époque.

Une nouvelle typographie, plus architecturale et intemporelle, sans sérif, qui ne suit pas strictement les principes géographiques, mécaniques et historiques des polices de caractères typiques de la fonderie.

Le logotype est une refonte du précédent avec une forme d'amphore conservée en arrière-plan et une ligne plus tendue pour la moderniser. La forme de poterie, en second-plan, a été redessiné à partir du N de Digoin pour une ligne cohérente avec la partie typographique, en référence aux formes plus contemporaines des poteries de la Manufacture. Intégrées à la ligne de l'amphore, les arches du pont canal ont été modernisé en utilisant le dessin extérieur du O du nom « Digoin ». Enfin, deux éléments du logo originel ont aussi été remanié : les vagues qui symbolisent les 3 principaux cours d'eau de la ville (la Loire, l'Arroux et la Bourbince), ainsi que le poisson qui symbolise la Ville et son esprit. Sa posture lui confère vitalité et dynamisme !

Le logo est défini par une charte graphique précise. Son utilisation est réglementée et le fichier ne peut être modifié. Attention donc à l'utiliser correctement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Julien Briand, Pôle Communication :

- jbriand@ville-digoin.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE DIGOIN SUR SON SITE INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

FACEBOOK : Ville de Digoin
INSTAGRAM : villededigoin
YOUTUBE : Ville de Digoin
SITE INTERNET : digoin.fr

DIGOIN

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE MAIRIE DE DIGOIN / JANVIER 2026

SERVICE DES ELUS - SECRETARIAT GENERAL			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.00	300	**Standard / JURY** Corinne	
03.85.53.73.01	301	**M. Le Maire**	
03.85.53.73.02	302	**MORLOT** Véronique	06.03.15.17.66
03.85.53.73.34	334	**MARSAC** Audrey	06.22.61.48.63
03.85.53.73.04	304	**BOULLIER** Julien	06.84.78.74.59
POPULATION			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.09	309	**LAURENT** Béatrice	06.29.99.66.14
03.85.53.73.11	311	**TEMPLE** Laurence	
03.85.53.73.12	312	**MENDES** Philomène	
GESTION FINANCIERE			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.19	319	**DAVOUST** Nathalie	
03.85.53.73.21	321	**THOMAS** Benedicte	
03.85.53.73.23	323	**NATO** Rachel	
RESSOURCES HUMAINES			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.08	308	**LOCTIN** Laurence	
03.85.53.77.45	344	**MARTINS** Mélanie	
03.85.53.77.42	351	**TERMINE** Flavie	
COMMUNICATION / ATTRACTIVITÉ			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.25	325	**BRIAND** Julien / **ZAMPOLLA** Kevin	06.86.95.10.84
03 85 53 73 05	305	**RONGET** Christophe	06.17.11.07.06
DEVELOPPEMENT SOCIAL / VIE SCOLAIRE			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.15	315	**LE MARTELOT** Sylvie	06.23.36.62.45
03.85.53.73.31	347	**DALIGAND** Valérie	
03.85.53.73.35	335	**PITA** Marie	
SERVICES TECHNIQUES			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.17	317	**GONCALVES** Isabel	
03.85.53.73.13	313	**CHEVILLARD** Thibault	06.46.74.54.37
03.85.53.73.32	314	**GONCALVES** Johnny / DST	06.20.28.82.73
		DEVAUX Hervé	06.01.33.23.77
03.85.53.73.32	332	**CLERC** Thierry	06.20.28.82.64
		GAUDIN Stéphane	06.09.35.91.44
Pôle eau-assainissement/ **CAUDRON** Jacques			06.20.28.82.69
03.85.53.73.30	330	**ZOUARI** Valérie	
03.85.53.73.24	324	**DUCLAUX-MICHAUD** Joëlle	
03.85.53.73.33	333	**DUBRION** Amélie (Vie associative)	06.29.99.66.16
03.85.53.73.18	318	**LOBAO** Samantha	
03.85.53.73.16	316	**DAUVERGNE** Albane	
		SOTTY Xavier	06.11.66.38.44
		VOILLOT Frédéric (minibus)	06.23.36.62.47
		Service Eau / **BASSY** Fabien	06.23.36.62.37
		Service Manif. / **MARQUES** Germano	06.23.36.62.39
Service Bâtiment / **PELLETIER** Didier (Serrurerie)			06.23.36.62.41
Service Bâtiment / **ALONSO** Xavier (Plomberie)			06.23.36.62.43
		Pôle Eau / **EL-AINI** Hassan	06.16.76.37.64

SERVICES TECHNIQUES Suite			
Fixe	Interne		Portable
		Astreinte réseaux	06.20.28.82.68
		Astreinte Tracto	06.20.28.82.66
		Astreinte Camion	06.20.28.82.65
		Astreinte Assainissement	06.14.32.33.19
		(Pôle Bâtiment / RPA)	
		Local	
		Station Epuration	
POLICE MUNICIPALE			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.29	329	Bureau	06.20.28.82.67
			06 11 66 38 63
		Placier	06 21 90 13 40
CCAS / RPA			
Fixe	Interne		Portable
03.85.24.53.78		**GRECALE** Léna	06.27.38.00.09
03.85.53.00.42		RPA / **MARTINS** Fernanda	06.23.36.62.36
ESPACE JEUNESSE			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.73.70		**VASCO** David	06.09.91.46.14
		MATEUIL Sebastien	06.03.24.73.85
CULTURE			
Fixe	Interne		Portable
		PINHEIRO Jérémy	06.20.24.18.26
OBSERVALOIRE			
03.85.53.75.71		Accueil	
03.85.53.75.73		ObservaLoire / Etage	
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE			
03.85.53.29.89		Accueil	
CUISINE CENTRALE			
			06.21.90.13.43
SALLE DES FETES			
Fixe	Interne		Portable
03.85.53.04.09		Concierge	06.23 36 62 42
GYMNASE MUNICIPAL			
CAM			
Fixe	Interne		Portable
		GALLAND Laurie	06 09 91 48 21
03.85.53.70.27		LAUNAY	06.16.76.37.65
03.85.53.49.25		LAFLEUR	06.25.63.89.48
03.85.53.19.75		BRIERETTE	06.25.63.89.50
03.85.53.72.16		NEUZY	06.25.63.89.51
STRUCTURE ENFANCE / Rue des Acacias			
03 85 24 52 98		MULTI-ACCUEIL	06.03.24.74.80
03 85 24 52 98		Relais petite enfance MAPEF	06.03.15.17.64
CANTINE			
03.85.53.24.81		BRIERETTE	
03.85.53.49.25		LAFLEUR	
03.85.53.27.68		LAUNAY	
03.85.53.25.04		NEUZY	
AUTRES NUMEROS UTILES			
03.85.53.73.26	326	Salle ARROUX	
03.85.53.77.41	350	Salle INFORMATIQUE	
03.85.53.00.81		Office du Tourisme	
09 71 16 95 95		CC Grand Charolais	

AUTORISATION DE DIFFUSION EXCLUSIVEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX ET ELUS

VI. PLAN



LISTE DES RUES

A
Acacias (rue des) E5
Alsace-Lorraine (rue) F5
Ampère (rue) E5
Arroux (impasse de) G2
Arroux (rue de l') F2
Aubépines (rue des) G3

B
Bac (rue du) C4
Bardet (rue) C5
Barre (rue de la) D5
Bartelli (rue Tito) C5-D5-D6
Basse (rue) C5
Berlioz (rue Hector) D6 - E6
Berthelot (rue Marcellin) F3-F4
Blattiers (rue des) F3-G4-G5
Les Blattiers (parc Activités) G4
Blaze (rue de la) F5
Bourbince (rue de la) F2
Boyer (rue Georges) B5
Brady (rue) E5
Brassens (rue Georges) E6
Bref (rue jacques) E6
Bresse-Vent (rue de la) G5
Brossolette (rue) F4

C
Calmette (rue) F3
Canal latéral (levée du) C6
Capucines (rue des) H3
Carrières (rue des) D6
Carteret (place du Docteur) C5
Cassin (rue René) F5
Cèdres (rue des) E5-F5
Centre (rue du) C5
Céramistes (rue des) G5
Champ (le Grand) D6-E6
Champs (rue des) G3
Champs du Bois (lotissement) G2
Chantiers (rue des) D6
Chantiers (petite rue des) D6
Charmes (rue des) F6
Chassard (promenade Paul) C6
Chênes (rue des) F5
Chevrette (rue de la) A5-B5
Chemin du Courteau G3-H2
Courteau (lotissement le) G2-H2
Croc (rue de la) B5
Curie (rue Pierre et Marie) F4

D
Dépôt (rue du) C5
Dollet (rue Etienne) C5
Dombe (rue de la) B5
Donjons (cité des) E5
Ducarmage (rue François) D4-E3
Dumaine (rue Alexandre) B5-C5

E
Eglise (place de l') C5
Ensemble Bd Air E3
Europe (avenue de l') F5-G7-G5-G7

F
Faïencerie (cité de la) D4
Faïencerie (rue de la) E4
Ferry (rue Jules) E5
Fontaine (lotissement la) E7
Fontaine (rue de la) E7
Fougère (rue de la Grande) F5

G
Gauthey (rue) F3
Gerolstein (boulevard de) E6-F6
Grand Champ (lotissement le) D6
Guéguette (chemin de la) A5-B5
Gare (place de la) D4
Général de Gaulle (avenue du) D5
Gazométre (rue du) D5
Genest (rue des) H3
Goyard (rue Jean-Marie) F4
Grève (place de) B5
Guengnon (route de) F2-F3-G2
Guillemaux (rue) C5-C6
Gymnase (rue du) G3

H
Hôtel de Ville (place de) C5
Hugo (rue Victor) E3-F3

I
Industrie (quai de l') F4

J
Jardin (cité des) B3
Jaurès (rue Jean) D4
Félix de Jubécourt (place) D4
Félix de Jubécourt (rue) D4

L
Lafarge (rue Paul) E3
Lafleur (rue Georges) C5
Lamartine (rue) F3
Langevin (rue Paul) F3
Larcisien (rue) E5
Launay (avenue du) D5
Leclerc (place Maréchal) E3
Loire (quai de la) - (Promenade Paul Chaussard) G6
Loire (rue de la) C5

M
Mâcon (route de) E6
Masonnet (rue) E5
Maternité (rue de la) C5
Maynaud de Bizefranc (rue) C5
Molière (rue) E5
Motte Verte (lotissement la) B5
Motte (route de la) B5
Moulin (rue Jean) D5-E5
Mûriers (rue des) F5
Myosotis (rue des) H3
Myosotis (lotissement) H3

N
Nationale (rue) C5
Nièvre (rue) E5

P
Palissy (rue Bernard) F4
Pascal (rue Blaise) E5
Passerelle (rue de la) E2
Pasteur (rue) F4
Parc (rue du) C5
Parmentier (rue) E5
Perret (rue Henri) F4
Perruts (rue des) D6
Petit Pont (rue du) C6
Peupliers (route des) C4
Piat (rue Eddy) E6
Pic (rue Léon) F4
Plaine (rue de la) D5-E5
Platanes (avenue des) B5-C5
Pont de Bourbon (rue du) D5
Port Camplonnet (rue du) D5
Pouilly (rue de) D5
Prés (rue des) B3
Pressensé (rue de) C2

Q
Querey (rue Louis) E6

R
Réverany (côté du) E4
Rigale (rue de la) G3
Roanne (route de) D6-E6
Robinson (rue de) D5

S
Sables (route des) G2-G3
Saules (lotissement les) F3

T
Thomas (rue Honoré) C5
Tonkin (rue du) D4
Tréche (rue de la) G2

V
Varennes (rue des) G3
Verdier (rue du) D2
Verdun (rue de) D6
Verne (rue de la) D4-E4
Verne (lotissement le) H3
Vigny (route de) G2
Vollat (place Marcellin) C5
Vollat (rue Marcellin) C5

Z
Zola (rue Emile) E4-F4

ADRESSES UTILES

ADMINISTRATIONS

1 Trésor Public (Trésorerie)	C5
2 Mairie - Hôtel de Ville	C5
3 Police Municipale	C5
4 Centre social M. Vollat	C5
5 La Poste	C5
5B Centre de tri postal	F5
6 Sécurité Sociale - CPAM	D6
7 Pôle Emploi	F6
8 Gendarmerie Nationale	D5
9 Services techniques municipaux	D5
10 Bourse du travail	D4
11 Direction des Routes et des Infrastructures (DRI)	G4
12 Pompiers - Centre de Secours Principal	D5
13 Gare SNCF	D4
14 Déchetterie	C4
15 Espace Jeunesse	D6
16 FTM - CADA ADOMA	E4
17 Espace Social Maynaud : GRETA, IFPA, CAF, Maison des Associations	C5
18 Maison de la Petite Enfance et de la Famille	E4
19 GRETA	F4
29 Maison de Santé	F6
52 Résidence "La Capitainerie"	D5

ENSEIGNEMENT

20 Ecole maternelle CENTRE	C5
21 Ecole élémentaire Lafleur	C5
22 Ecole élémentaire et maternelle du Launay	D5
23 Ecole élémentaire et maternelle P. et M. Curie	F4
24 Ecole maternelle de Neuzy	G3
25 Ecole élémentaire de Neuzy	G3
26 Collège R. Semet et lycée C. Claudel	E6
27 Mission Locale du Charolais	F4
28 Crèche B. et F. Dolto / Halte Garderie	E5

CULTURE - TOURISME

30 Bibliothèque	C5
31 Musée de la céramique	C6
32 Office de Tourisme	C5
33 Pont-canal sur la Loire	C6
34 Pont-canal sur la Bourbince	G3
35 Maison de la musique	D5
36 Observatoire	C6
53 Promenade des Demoiselles	B6-C6
54 Aire de camping car	B5
60 Dock 713 - Espace Culturel	C5

LOISIRS - SPORTS

37 Camping	A5
38 Maison de la pêche	D5
39 Piscine / Bassin de joutes	B5
40 La Guinguette	B5
41 Salle de sport Boyer	B5
42 Salle de sport Vollat	C5
43 Port de plaisance	D5
44 Salle des fêtes	D5
45 Salle d'animation des Capucines Multisports les Capucines	H3
46 Stade municipal	F6
47 Marché de la Briérette (dimanche)	E3
48 Boulodrome	H3
49 Terrain de sport la Chaume	D4
50 Centre équestre	H3
51 Embarcadère canoé	A6
55 Terrain de sport les Blattiers	G4
56 Terrain de sport Chopin	C4
57 Skate Park - Cité Scolaire	E6
58 Marché Place Vollat (vendredi)	C5

DIGOIN